

## ANNONCES :

La ligne ou son espace :  
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.  
Etranger 30 cts.  
Réclames : 50 cts. la ligne  
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames  
sont reçues exclusivement par  
la Société Publicitas S. A.,  
Sion, Lausanne, Genève, Mon-  
treux, Fribourg, etc., et au Bureau  
du Journal.

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

PARRAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

## ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois  
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50  
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration  
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11 c 274

### Nouveaux faits connus Vendredi à Midi

**La crise belge est conjurée. Pour la troisième fois, M. Theunis formera un Cabinet qu'on fera vivre jusqu'aux élections prochaines.**

**En Angleterre, la situation dans l'industrie reste instable. Les menaces de grève et de lock-out augmentent.**

**Le Sénat français a voté par 141 voix contre 1 le projet électoral élaboré par la Chambre. Les partisans du scrutin d'arrondissement se sont abstenus, afin de ne pas voter contre le gouvernement.**

## La Contradiction

Il n'y a pas à ergoter : le fanatisme que notre époque croyait avoir définitivement englouti dans les eaux de la tolérance et de la liberté, remonte à la surface à la façon de ces noyés que les fleuves rejettent sur les berges.

On se déclare pour les méthodes scientifiques, et les Jacob des révolutions successives prétendent lutter avec l'ange et le terrasser, sans se rendre compte le moins du monde des conséquences, même civiles, même politiques, d'une pareille lutte.

C'est dans cette catégorie de faits qu'il faut placer l'acte de l'assemblée législative qui, d'un trait de plume et d'un vote, supprime le Califat plusieurs fois séculaire en Turquie.

Quel intérêt avons-nous, objectera-t-on, à déplorer la fin d'une institution qui ne concerne pas les catholiques, mais qui leur fut souvent très hostile ?

La question ne se pose pas ainsi.

L'acte de l'assemblée d'Angora constitue un triomphe de la Libre-Pensée dans un pays où le sentiment religieux s'est maintenu très vif.

Les dépêches nous apprennent que le président de la jeune république, Mustapha-Kémal, s'est montré lui-même très inquiet de la joie sauvage avec laquelle les députés ont voté les mesures de laïcisation radicale.

Cela le gênait et l'ennuyait.

Peut-être a-t-il eu son songe d'Athalie, et, sans que l'aveu en tombe de sa bouche, a-t-il vu la bande de chiens dévotants, qui doivent, un jour ou l'autre, se jeter sur les principes d'ordre, d'autorité et de civilisation !

On aime bien, un peu partout, gêner la religion et entraver l'application de ses règles doctrinales, mais il déplaît de constater que le mauvais esprit s'étend, ensuite, aux législations humaines et aux pouvoirs civils, et qu'il y a du communisme et de l'anarchie dans l'air.

Pourtant, tout se tient et tout s'enchaîne, et la main qui touche au pouvoir spirituel s'abat ensuite sur l'autre.

Très peu d'hommes sont athées, quoi qu'on en dise ; on fait semblant de ne pas croire. C'est le mot d'ordre, c'est la consigne des révolutions qui éclatent et qui s'installent.

Mais, au fond, leurs chefs ne sont pas rassurés du tout, et, s'ils chantent en supprimant des califats ou en décrochant des crucifix, en prescrivant l'enseignement religieux ou en établissant le divorce, s'ils chantent dans ces ténèbres morales qui les entourent, c'est qu'ils ont peur.

Sans être Daniel et sans qu'il soit nécessaire de rappeler les paroles tracées sur les murs d'un festin célèbre, des rapprochements scientifiques ou simplement

humains démontrent que les vagues d'impétuosité se transforment vite en vagues anarchistes, quand ce n'est pas tout un.

On cherche à expulser ce sentiment religieux ; on veut mettre Dieu à la porte de tout sous prétexte de neutralité.

Gare à la casse !

Pour les peuples, l'idée religieuse incarne souvent l'autorité.

Or, supprimer cette idée, c'est affaiblir l'autorité.

Car l'autorité civile ne pourra jamais s'asseoir dans le cœur des masses, si elle n'est pas le reflet, si pâle soit-il, du Dieu de Justice, contrôle et surveillant suprême.

Ch. Saint-Maurice.

### Contre-coup

Du « Courrier de Genève » :

« Si l'Islam souffre de cette offensive anticléricale, le christianisme oriental en aura certainement sa part. En réalité, les chefs kémalistes, en qui on voulait d'abord nous faire voir des mahométans fanatiques, sont des rationalistes sectaires à la façon des révolutionnaires français et des bolchévistes. Ils ont introduit en Turquie ce nationalisme que rien ne vient tempérer, parce qu'ils constitue à lui seul une foi exclusive, ce nationalisme démocratique, qu'ignoraient les siècles passés, et qui dresse les unes contre les autres les nations armées, au lieu de quelques troupes mercenaires. »

## ECHOS DE PARTOUT

**Les petits scandales du luxe.** — Les journaux quotidiens rapportent qu'on a vendu dans des halles de villes des fraises à 6 fr. pièce. C'était, sans doute, de fort belles pièces. Elles ont trouvé acquéreurs. Imaginons charitablement qu'elles étaient destinées à des malades fortunés. Il y a assez d'infortune dans la maladie pour admettre que de temps à autre la fortune lui sourie, même à un tel prix.

Il y avait, avec les fraises, des bottes d'asperges. Elles ont atteint des prix inconcevables. Elles ont aussi trouvé acquéreurs. Les asperges ne vont pas d'ordinaire aux malades. Celles-ci allèrent donc aux gourmets.

Il y a quelque mélancolie à constater que dans la crise noire qu'on traverse, des certaines gens se paient des asperges à 6 ou 10 francs la pièce.

Vous me direz que puisqu'il y a des asperges, il faut qu'il y ait aussi des gens qui les achètent. Sans doute. Mais est-il nécessaire qu'il y ait des asperges, à contretemps, pour les gourmets, s'il est à désirer qu'il y ait, dans le même contre-temps des fraises pour les malades fortunés ? On pourrait peut-être employer ses soins à meilleur rendement social. Mais c'est de cela que les éleveurs d'asperges en serre ont le moindre cure, leur métier étant de produire des choses alimentaires rares au prix le plus élevé possible, à cause de leur rareté même.

Ce sont des sortes d'artistes du terreau et de la substance végétale. Ils en tirent des merveilles gastronomiques et à si hauts prix soient-elles, ils savent qu'elles trouveront toujours acquéreurs dans le monde des gourmets favorisés du sort. Il y a un certain snobisme, si on le peut pécuniairement, à avaler, en public surtout, une fraise de six francs et une asperge de dix. Il y a souvent même plus de vanité dans un tel geste que de gourmandise.

Au point de vue social, c'est un scandale.

**Plus de subventions aux émigrants.** — On mande à la « National Zeitung » que le Conseil fédéral se propose de ne plus accorder, en 1924, de subventions aux émigrants. En 1923, il a été dépensé un demi-million de francs en subsides de cette sorte.

**Les légumes de France.** — Aux termes d'un rapport de la Légation de Suisse à Paris, l'interdiction d'exportation des légumes français a été prise pour empêcher l'achat de grandes quantités de ces légumes dans le but de spéculer, ce qui avait pour résultat de faire monter le prix de ces denrées sur le marché français.

La Légation a obtenu des renseignements sur le ravitaillement de la Suisse en légu-

mes français. Ils sont rassurants, puisque le nouveau règlement d'exportation accorde aux syndicats agricoles l'autorisation de délivrer des licences d'exportation ou tout au moins le droit de contourner les envois au dehors dans une proportion inférieure de 5 pour cent seulement aux quantités de ces dernières années.

On a donc lieu d'espérer dès l'entrée en vigueur prochaine de ce règlement que les difficultés actuelles prendront fin sans perturbations pour les deux parties.

**Une nouvelle locomotive électrique.** — Une puissante motrice électrique, dont la force dépasse 2000 HP., va être prochainement essayée entre Paris et Vierzon et permettra d'atteindre la vitesse foudroyante de 200 kilomètres à l'heure. Construite en Amérique, sur le modèle des machines employées sur le Central Railway et le Chicago-Milwaukee, elle se compose de deux machines articulées entre elles de façon à pouvoir passer, sans ralentir d'allure par les courbes les plus marquées ; elle comprend vingt roues et a dix-neuf mètres de long.

A l'aide de cet engin formidable, la distance de Paris-Toulouse pourra être franchie en quatre heures ; et l'on peut prévoir que cet accroissement de vitesse, qui ne tardera sans doute pas à se généraliser, aplanira les nombreuses difficultés de la circulation ferroviaire qui commencent de surgir en raison du transit qui ne cesse d'augmenter à travers la France.

**Régie des alcools.** — Les comptes de la Régie des alcools se soldent pour 1923 par un déficit d'exploitation de 5,567,036 fr., alors que le budget prévoyait un excédent de recettes de 2,382,000 fr. Ce gros écart est dû au rejet de la réforme du régime des alcools qui a obligé non seulement la Régie à abaisser ses prix de vente, mais également à évaluer ses stocks au prix du marché mondial. Le chiffre indiqué ci-dessus est loin, en outre, de donner une idée exacte de la situation financière de la Régie. Il faut ajouter, en effet, au déficit des comptes la subvention de 777,218 francs que les Chambres ont décidé d'allouer aux cantons en faveur de la lutte contre l'alcoolisme, puis le solde passif au 31 décembre 1922, soit 1,676,431 francs. Le solde passif au 31 décembre dernier se montait donc à 8,020,685 francs.

L'exercice courant se soldera certainement aussi par un déficit ; on espère, en revanche que l'équilibre se rétablira en 1925. Mais pour cela, il faut que la Régie se débarrasse de la convention qu'elle a passée, sous l'empire des circonstances, en juillet 1922, avec les distillateurs de fruits et qui a causé jusqu'ici une perte de 11,147,306 fr. Il est probable que la Régie pourra s'en libérer, moyennant indemnité, pour la fin de ce mois.

**L'entraide chez les animaux.** — L'observateur anglais Kearton qui, avec Dugmore et notre compatriote Burdet, s'est acquis une grande réputation pour ses photographies d'oiseaux en pleine nature, assista un jour, de la guérite simulant un tronc d'arbre moussu, dans laquelle il se dissimulait pour prendre ses clichés, au spectacle suivant. Deux nids se trouvaient proches l'un de l'autre, contenant chacun des jeunes, l'un de grives, l'autre de rouges-gorges, que les parents gavaient de vermicelles. Or, lorsque les petits rouges-gorges, repus, refusaient la becquée que leur apportait leur père, celui-ci, pour ne pas perdre le fruit de ses patientes recherches, s'en allait gentiment en faire offrande aux petites grives en l'absence de leurs parents.

Un peintre français qui, lui, de même que M. Burdet, cinématographie les oiseaux, a été témoin d'une scène analogue, mais plus compliquée du fait que trois espèces d'oiseaux y participaient. Un jeune coucou, énorme à côté de ses parents nourriciers, occupait le nid de deux rouges-gorges dont il avait, selon sa déplorable habitude, brutalement expulsé les enfants légitimes. Les deux parents rouges-gorges se donnaient un tel mal à satisfaire l'appétit formidable de leur anormal nourrisson, qu'ils y parvenaient et que la plus alléchante chenille ne tentait pas le coucou. Les deux rouges-gorges portaient alors le fruit de leur chasse à de jeunes rives drainées occupant un nid tout proche.

Mais voilà un bien plus extraordinaire exemple d'entraide chez les animaux. Dernièrement, un mineur de Cardiff revenant de son travail, remarqua sur sa route deux rats acheminant côte à côte et semblant porter à deux dans leur bouche un fétu de paille. Le rat n'est guère aimé. Le mineur

tua l'un d'eux d'un coup de canne et s'apprêtait à faire le même sort à l'autre, qu'il s'étonna de voir ne pas chercher à s'enfuir. Il le prit avec précaution, l'examina et découvrit qu'il était aveugle. Celui qui avait été mis à mort lui servait donc de guide à l'aide de la bûche de paille.

**Simple réflexion.** — Les gens vraiment forts n'ont jamais des petites idées d'esprit.

**Curiosité.** — Une installation de réception de radiotéléphonie se fait en ce moment dans les appartements privés du pape. Les appareils ont été offerts par une maison anglaise. Les travaux seront terminés dans quelques jours. C'est la première installation importante de radiotéléphonie installée à Rome.

**Pensée.** — On critique parfois les gens qui, peut-être après au gain, cherchent à améliorer leur position. Mais il ne faut pas oublier non plus que l'insécurité matérielle est un désordre contraire à l'esprit de l'Evangile.

## La Réforme du Calendrier

### Le Nouvel-an commencera-t-il le 22 décembre ?

Chaque année, à l'occasion des fêtes de Pâques, se pose cette même question de la réforme du calendrier. Plus d'une fois, j'ai eu l'occasion d'en entretenir mes lecteurs ; mes articles sur ce point avaient été jusqu'ici purement spéculatifs ; or, depuis quelques mois, il semble qu'une idée de réforme utile apparaisse en bonne voie d'une réalisation prochaine.

Reprenons les desiderata émis par le public. L'un des premiers a trait à la fixation de la fête de Pâques, qui, pour des raisons d'ordre purement traditionnel, oscille sur un intervalle de trente-cinq jours.

Pâques, en effet, d'après le Concile de Nicée, doit tomber le dimanche suivant la pleine lune d'après le 20 mars ; et comme le cours des lunaisons ne suit pas l'année civile, il en résulte que la fête ne peut se stabiliser.

Un autre desideratum porte sur le jour du 1er janvier. L'année ne comprenant pas un nombre exact de semaines, il apparaît immédiatement que le 1er janvier de l'année ne peut tomber un jour déterminé de la semaine. On a bien proposé un moyen simple pour parer à cet inconvénient : ce serait d'admettre à la fin de l'année, un jour neutre, ou deux jours dans le cas d'une année bissextile ; mais alors, on interrompait la continuité de la semaine et là encore la réforme se heurte à la tradition religieuse. Il fallait donc tenir compte des vues des chefs de différentes religions intéressées dans la question.

Sous ce rapport, l'adoption par l'Eglise grecque et russe orthodoxes de notre calendrier actuel, devait faciliter singulièrement les rapprochements, et c'est ce qui a eu lieu en effet.

On se rappelle que, en 1921, le sujet avait été discuté à Rome, lors du Congrès de l'Union astronomique internationale. La commission avait voté les résolutions suivantes :

1. Adoption d'un calendrier conservant les 52 semaines, plus un ou deux jours hors cadre ;
2. Adoption de la date du 22 décembre pour le commencement de l'année, et cela en vue de faire coïncider le début des trimestres avec celui des saisons ;
3. Division de l'année en quatre trimestres de 91 jours, ayant chacun deux mois de trente jours et un de 31 ;
4. Stabilisation de la fête de Pâques.

C'est sur cette base purement historique que la Société des Nations, réunie à Genève l'année dernière, a pu s'appuyer pour chercher à réaliser une enquête internationale en ce qui concerne les questions soulevées à l'occasion de la réforme.

Evidemment, ainsi qu'on pouvait le prévoir, les deux grosses questions qui préoccupèrent les délégués des Eglises furent la stabilisation de la fête de Pâques, ce qui suppose l'abandon de la fameuse lune pascalle et l'admission possible des jours « blancs » interrompant la continuité de la semaine.

La discussion devait avoir forcément un simple caractère préliminaire et cepen-

dant, la conclusion fut que, au point de vue du dogme, les délégués des Eglises admirent « que l'idée de la réforme ne rencontrait pas de difficultés d'une nature telle qu'elles puissent être considérées comme insurmontables ».

Enfin, on décréta que les modifications des conditions actuelles ne sont justifiées et acceptables que « si elles sont demandées d'une façon bien définie par l'opinion publique en vue d'une amélioration de la vie publique et des relations économiques ».

Les peuples, même civilisés, ne réclament pas à cor et à cri une réforme radicale de notre comput. On s'est habitué de longue date au désaccord entre le commencement de l'hiver et celui de l'année ; le public ne gagnera rien au change ; comme, d'autre part, nous aurons toujours des mois inégaux, la réforme, de son côté, n'améliorera à peu près rien au point de vue pratique.

Reste la question des jours « blancs », afin que le 1er janvier tombe toujours un dimanche. Eh bien ! là encore ce sont surtout les savants qui ont rompu des lances pour cette idée, au demeurant simplificateur.

Il n'en est plus de même de la stabilisation de la fête de Pâques. Ici, nous touchons le public, qui déplore chaque année que ses vacances de Pâques tombent ou trop tôt ou trop tard. Pâques précoces donnent des vacances maussades ; Pâques tardives raccourcissent le dernier trimestre des écoliers ; Pâques mobiles influent de façon désagréable sur le tourisme, les opérations financières, le lancement des modes, etc.

Si maintenant nous considérons qu'au point de vue religieux, cette dernière partie de la réforme soulève de bien moins grandes difficultés que la première, il est de toute évidence que nous nous acheminons dans un avenir prochain vers la réalisation d'une Pâques moins mobile, tombant chaque année un dimanche nettement déterminé, par exemple le dimanche qui suivra le 20 mars, ou mieux l'équinoxe de printemps.

Ainsi, les traditionalistes seront satisfaits, et les gens pratiques y trouveront leur compte.

Abbé Th. Moreux,  
Directeur de l'Observatoire de Bourges.

## LES ÉVÈNEMENTS

### La crise des logements à Rome

Comment M. Mussolini  
essaie d'y remédier

(Corresp. partic. du « Nouvelliste »)

Rome, 3 mars 1924.

Comme toutes les grandes villes des pays qui ont fait la guerre, Rome connaît la crise des logements. Les gouvernements qui se succèdent ici depuis l'armistice eurent résolu le problème par une législation qui se préoccupait uniquement de garantir les intérêts des locataires. Le résultat fut ici comme ailleurs que les propriétaires renoncèrent à bâtir et que la crise ne fit qu'empirer.

### Espoirs déçus

A son arrivée au pouvoir, M. Mussolini essaya d'une autre politique : il rétablit pour les baux et les locations le régime de la liberté, il engagea les propriétaires à user raisonnablement des droits qu'il leur rendait et il encouragea la bâtisse en exemptant pour vingt-cinq ans des taxes ordinaires les immeubles construits à destination de logements moyens.

Il y a un peu plus d'un an que ce régime a été instauré et il a eu pour effet de faire surgir sur divers points de Rome de nombreux immeubles contenant chacun un nombre considérable d'appartements. Malheureusement, les propriétaires n'ont pas mis autant d'empressement à écouter les conseils de modération de M. Mussolini et les prix ont augmenté dans des proportions excessives. En même temps, les particuliers et les sociétés qui avaient construit de nouveaux immeubles émettaient de telles prétentions que beaucoup de gens de leurs appartements demeureraient sans locataires alors que des milliers de Romains cherchent vainement un logement.



Cette situation appelait un remède. M. Mussolini vient de prendre un nouveau décret prorogeant jusqu'au 31 décembre tous les baux qui étaient à la veille d'expirer et décidant que tous les appartements qui seraient encore vides dans deux mois seraient loués par les soins de la préfecture.

Le président de la Fédération des propriétaires a adressé à M. Mussolini un télégramme de protestation, mais le président du Conseil lui a répondu que beaucoup de propriétaires n'avaient profité de ses premières décisions que pour frapper leurs locataires d'augmentation exorbitante et anti-sociales, que le gouvernement doit concilier les intérêts de toutes les classes de citoyens et que les propriétaires doivent comprendre que la liberté n'implique pas seulement des droits, mais aussi des devoirs.

**Partages inattendus**

M. Mussolini aurait pu ajouter que les Romains ont d'autant plus le droit de trouver de quoi se loger qu'en vérité ils se contentent de bien peu de choses.

Toutes les maisons de Rome sont des « palazzi », mais c'est une des surprises de l'étranger qui y pénètre de voir dans quel péle-mêle on y vit.

Les Romains trouvent tout naturel qu'un appartement soit occupé par plusieurs familles qui devront user tour à tour ou en même temps de l'unique cuisine. Aussi, lisez les annonces des journaux, vous y verrez un terme spécial : « appartamento libero » pour qualifier l'appartement où vous pourrez vous payer — à quel prix spécial aussi, grands dieux ! — le luxe extravagant d'être seul chez vous. Pour les autres, on vous détaillera le nombre des chambres à coucher, la salle à manger, un « salotto » ou salon et l'usage de la cuisine : « uso cucina ». d'autres fois d'ailleurs ce n'est que l'« uso » non plus qu'on vous promettra pour le salon et la salle à manger que vous devrez partager avec d'autres locataires. On vous offrira encore de partager bien d'autres choses si vous cherchez un appartement. Les annonces des journaux renferment chaque jour à cet égard des suggestions inattendues pour les gens du Nord, mais je crois bien avoir découvert l'ordre de partage la plus ahurissante dans cette annonce découpée naguère d'un numéro du « Messagero » :

Ce qui veut dire simplement qu'une jeune femme ayant un bébé qu'elle allaite offrirait de donner la moitié de son lait à un autre « bambino », demandant comme seule compensation une chambre pour elle et son mari !

**Qui aurait réjoui Fénelon**

Le décret de prorogation de M. Mussolini s'applique-t-il à des contrats de ce genre ? Je ne sais pas, mais je me demande ce que Louis XIV aurait dit du mélémé où paraissent se complaire les Romains.

Fénelon reprochait jadis au Grand Roi d'avoir donné à ses sujets le goût des appartements spacieux :

« Autrefois, écrivait l'évêque de Cambrai dans son examen de conscience sur les devoirs de la Royauté, chacun n'avait point une chambre. Une seule chambre suffisait pour plusieurs personnes. Maintenant chacun ne peut plus se passer d'appartements vastes et d'enfilade. »

A qui la faute ? demandait Fénelon. Et il répondit : à Louis XIV et à son goût du faste et du luxe.

Si l'auteur de Télémaque devait revenir sur terre, nous lui conseillerions de se fixer à Rome. A condition de s'appliquer à lui-même ses principes, il trouverait assez facilement à se loger.

Guardia.

**NOUVELLES ÉTRANGÈRES**

**La crise belge conjurée**

M. Theunis, comme tout le faisait prévoir, a repris la direction du navire gouvernemental belge. Il s'est délesté de M. Jaspard, ministre des affaires étrangères, homme d'Etat de réelle valeur, et a pris pour ce portefeuille M. Hymans, libéral, qui ne manque pas de prestige.

Selon la « Dernière Heure », la composition probable du ministère semble devoir être la suivante :

Présidence du Conseil et finances, M. Theunis ; justice, Masson ; affaires étrangères, Hymans ; défense nationale, un catholique ; chemins de fer, Neujean ; industrie et travail, Henri Eiman ou Vanderbergh ; science et arts, Nolf ; agriculture et travaux publics, Rutten ; affaires économiques, Van de Vyverre.

**Émeutes à Ludwigshafen**

**Des morts et des blessés**

Une émeute a éclaté aux portes de la frontière nord de notre pays. Les ouvriers de la « Badische Anilin » à Ludwigshafen, qui avaient cessé le travail, ont tenté,

dans la matinée de jeudi, un assaut contre ces établissements. Après avoir jeté à terre la barrière qui avait été élevée à la porte principale, ils ont pénétré dans les ateliers, d'où ils ont chassé les rares ouvriers qui étaient à leur poste. Une échauffourée s'en suivit.

D'après les renseignements reçus à l'heure actuelle, il y aurait une quinzaine de blessés et un certain nombre de tués de part et d'autre. Le calme étant loin d'être rétabli, il n'est pas encore possible de publier des informations officielles sur la situation.

Peu avant 11 heures, les chefs de manifestants ont harangué la foule. Le rassemblement s'est dispersé sur la sommation d'une patrouille française commandée par un officier, mais il reste encore 500 à 600 personnes à quelque distance de l'entrée de l'usine.

**NOUVELLES SUISSES**

**Le trafic frontalier**

On mande de Thurgovie au « Bund » : Les conditions économiques à la frontière suisse-allemande se sont modifiées en ce sens que les Allemands viennent de nouveau sur territoire suisse pour y faire leurs achats, car certains articles coûtent meilleur marché en Suisse qu'à Constance, Lindau ou Friedrichshafen. Ce nouvel état de choses est devenu un motif pour les Allemands de demander à leur tour des facilités pour le trafic frontalier. Aussi longtemps qu'il était profitable de tenir les frontières fermées, les Allemands s'étaient défendus de toutes leurs forces contre l'entrée des Suisses et l'on pourra maintenant s'attendre avec certitude que si jamais le passage de la frontière est rendu facile aux Allemands, les commerçants allemands se regimberont de nouveau contre les achats de leurs concitoyens sur territoire suisse. Or, des pourparlers sont en cours entre la Suisse d'une part, le Wurtemberg et la Bavière, d'autre part, dans le but de créer des facilités pour le petit trafic frontalier d'une rive du lac de Constance à l'autre. La zone du petit trafic frontalier devrait être étendue. On a même proposé du côté allemand d'étendre cette zone jusqu'à 100 kilomètres à l'intérieur du pays, soit jusqu'à Ulm d'une part et à Glaris d'autre part, mais on ira pas aussi loin que cela aussi longtemps qu'il existe de sérieuses raisons pour que les frontières de notre pays ne soient pas ouvertes toutes grandes aux visiteurs allemands.

**Un règlement des adjudications fédérales**

Le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant les adjudications de travaux et de fournitures par l'administration fédérale.

Aux termes de cet arrêté, les adjudications de travaux et de fournitures pour constructions ont lieu en règle générale sur concours, quand la valeur du travail ou de la fourniture est divisée à 15,000 fr. pour les travaux de terrassement et maçonnerie, à 6000 fr. pour la charpenterie et la menuiserie, à 4000 fr. pour tous les autres travaux.

L'adjudication a lieu à des prix qui, étant donnée la qualité de l'ouvrage ou fourniture à exécuter et vu les prix et conditions de la main-d'œuvre régnant à l'époque dans l'endroit où exerce l'entrepreneur, répond à la prestation que celui-ci, travaillant rationnellement, doit faire sous forme de matière, de travail et de frais, à ses risques et au juste bénéfice auquel il peut prétendre.

La préférence sera donnée à l'industrie du pays et principalement aux entrepreneurs s'engageant à employer des ouvriers suisses.

L'administration adjudicataire est autorisée à ne prendre en considération que les soumissionnaires qui s'engagent à ne pas causer de préjudices à leurs ouvriers ou employés en raison de ce qu'ils font partie ou non d'un syndicat et qui respectent les conditions de travail usuelles dans la localité. En outre, elle est autorisée, dans des cas particuliers, par exemple pour le travail à domicile, à poser un minimum d'exigences relativement aux salaires et aux conditions de travail.

Les dispositions du dit arrêté ne s'appliquent qu'aux associations professionnelles qui n'obligent pas d'office leurs membres, sous comination d'amendes ou d'autres moyens de contrainte, à adopter, pour les soumissions, les prix établis par leurs organes « ad hoc ».

Cet arrêté entre aujourd'hui en vigueur et sera applicable pendant trois ans.

**Les droits sur les tabacs**

La commission du Conseil national, présidée par M. Odinga, a continué mercredi la discussion de l'arrêté fédéral concernant les tarifs douaniers sur les tabacs. On pris part à la discussion MM. Frey, Cafilisch, Naine, Balmer, Baumberger, Rusca, Maunoir.

M. Naine, soutenu par M. Cafilisch, a proposé de ne pas entrer en matière. Cependant la commission, par 19 voix contre 7, a décidé d'entrer en matière et, au cours de la discussion qui a suivi, consacrée surtout à l'arrêté fédéral du 10 décembre 1923, tous les membres de la commission se sont prononcés en faveur de l'arrêté, à l'exception de M. Cafilisch, qui a notamment plaidé en faveur d'une augmentation des tarifs douaniers sur les tabacs à cigarettes et a présenté une proposition dans ce sens. La commission a passé à la discussion des articles de l'arrêté fédéral. L'art. 1, qui prévoit l'entrée en vigueur le 1er janvier 1924, a été approuvé par 15 voix contre 7.

A l'art. 2, la clause d'urgence a été admise. Cet article est rédigé comme suit : « L'arrêté précédent est considéré comme urgent et remplace l'arrêté du 24 juin 1921. »

Cet article a été adopté par 10 voix contre 6.

En votation finale, l'arrêté fédéral a été approuvé par 12 voix contre 5. La commission a désigné comme rapporteurs MM. Odinga, président de la commission, et Jatou.

**Le Calife en Suisse**

Le correspondant de la « Gazette de Lausanne » mande de Constantinople, en date du 6 mars :

Le gouvernement assure les frais de déplacement du calife et de sa famille jusqu'à Berne, désigné comme but de voyage. Aucune obligation ne lui est imposée d'un séjour en Suisse, mais tout déplacement ultérieur sera à ses propres frais. Je crois savoir qu'avant son départ le calife a déclaré vouloir séjourner dans notre pays, y vivre modestement et se livrer à l'étude. Le calife est toutefois préoccupé des difficultés qui résulteront en Europe de ses circonstances de famille ; il est accompagné de trois femmes, de son fils, de ses filles et de deux fonctionnaires du palais.

De renseignements recueillis par l'Agence télégraphique suisse il résulte que les milieux autorisés de Berne ne savent rien jusqu'à présent d'une demande d'entrée en Suisse présentée au nom de l'ex-calife. Dans le cas où les instances compétentes seraient saisies d'une semblable requête, elles la mettraient immédiatement à l'étude.

**L'avocat chicaneur**

On sait qu'un avocat lucernois du nom de Kramis, qui pourfendit sans succès la révision du procès d'un incendiaire, a donné essor à son dépit en cherchant à provoquer certains mouvements politiques par le lancement d'initiatives populaires. Une première initiative Kramis propose de remettre au peuple l'élection des juges de toute catégorie et celle même des officiers du ministère public. Cette initiative sera discutée en temps et lieu par le Grand Conseil et soumise au peuple.

L'avocat Kramis méditait une autre offensive : il se flattait d'obtenir la révocation du Grand Conseil, en usant de l'article 44 de la Constitution qui dit que le Grand Conseil peut être dissous en cours de législature si 5000 citoyens en font la proposition.

Mais M. Kramis a échoué dans cette tentative ; il n'a pu rassembler les 5000 signatures nécessaires, qui devaient être recueillies dans l'intervalle de deux sessions. M. Kramis n'a pas digéré son échec ; il a fait savoir au Grand Conseil qu'il avait été victime d'un escamotage de 400 signatures et qu'il demanderait réparation par voie juridique « dès que la composition du corps judiciaire lucernois lui donnerait l'espoir du succès ».

Le Grand Conseil, qui a pris connaissance de cette réclamation et de cette menace au début de sa présente session, commencée depuis deux jours, les a accueillies par un éclat de rire.

**Le coup de jiu-jitsu**

L'autre soir, à la Militärstrasse, à Bâle, un passant fut accosté par un jeune homme qui lui demanda de l'argent. Ce dernier, furieux du refus qui lui fut opposé, brandit soudain un gourdain et allait asséner un coup au passant lorsque celui-ci, d'une prise de jiu-jitsu, l'immobilisa. L'agresseur réussit après à reprendre sa liberté, mais sans réclamer son reste !

**Les bons débiteurs**

Un établissement de banque de la ville de Fribourg avait subi, il y a plus de 30 ans, une perte de 700 francs environ, de la part d'un emprunteur devenu insolvable.

Or, un jour de la semaine dernière, le même établissement recevait la visite aussi agréable qu'inattendue d'une personne chargée par cet ancien débiteur insolvable revenu, dans la suite, à meilleure fortune, de rembourser en beaux écus sonnants, à la banque créancière, qui n'en pouvait croire ses yeux, non seulement le capital intégral de 700 francs, passé depuis fort longtemps, mais encore tous

les intérêts de cette somme pendant cette période de plus de trente ans, et qui, totalisée à 1200 francs, arrondirent ainsi le remboursement entier à 1900 francs.

Un fait pareil est certainement assez rare pour être signalé.

**Soirée de carnaval**

On s'amusa ferme, lundi soir, dans un restaurant de Coire, raconte la « Neue Bundner Zeitung » ; on remarquait cependant, dans un coin, un masque immobile et muet, qui ne prenait aucune part aux jeux publics. Cette immobilité se prolongeant, on finit par enlever son masque à l'énigmatique personnage qui ne bougea pas. Un médecin appelé, diagnostiqua un état d'ypnose, et parvint, après beaucoup d'efforts, à le ramener à la réalité. Mais l'ypnotisé ne retrouva pas une centaine de francs qu'il avait dans ses poches.

**Accidents de la voie ferrée**

Un ouvrier de la voie, nommé Schillig, 46 ans, père de 6 enfants en bas âge, a été écrasé par l'express de Bâle.

— M. Hans Ming, de Lungern, âgé de 23 ans, qui, à la station de Sarnen, était monté sur un train en marche, a roulé sous les roues et a été écrasé.

**LA RÉGION**

**SALLANCHES.** — Epilogue d'un meurtre. — On se souvient que le scieur Grillet, en décembre 1922, tua d'un coup de couteau le jeune Sérasset, 18 ans, fils de son fermier, et qu'il fut pour son meurtre condamné à 7 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour par la Cour d'Assises de la Haute-Savoie. Le tribunal de Bonneville vient de condamner Grillet à payer au père de la victime la somme de 12,000 francs à titre de dommages.

**Poignée de petits faits**

Le « Zofinger Tagblatt » rappelle qu'il y a maintenant trente ans que le Dr Ernst Laur fut nommé professeur d'agriculture à l'École de Brugg, alors récemment fondée, et qu'il fut désigné voici vingt-cinq ans en qualité de secrétaire des paysans suisses.

— On apprend de Rangoon qu'une île volcanique qui avait émergé soudainement au mois de novembre dernier dans les baies de Bengale, au large de la côte d'Akyab, a disparu aussi brusquement qu'elle était venue.

— Un violent incendie a complètement détruit, jeudi après-midi, un vaste hangar appartenant à M. Albert Stettler, boucher, aux Acacias (Genève). Les dégâts sont évalués à 10,000 francs. On croit à un acte de malveillance.

— Les dégâts causés à St-José de Costarica, aux églises et autres immeubles par les tremblements de terre de ces 10 derniers jours sont évalués à 15 millions de dollars. Le 4 mars, des secousses ont été ressenties pendant 12 heures. Le nombre des victimes serait heureusement peu élevé.

— Récemment, près de Davos, on trouvait un aigle qui s'était pris dans un piège à remard. L'oiseau fut délivré, soigné, et dimanche on comptait lui rendre la liberté. Devant une grande foule — plus de 1500 curieux — assemblée sur le Ring, l'oiseau de Jupiter devait prendre son vol pour regagner la montagne. Mais après avoir décrit quelques orbes, le rapace revint se poser sur le sol et attendit là qu'on vint le reprendre. Il préféra la bonne pâtée à la chasse dans les hautes régions de l'atmosphère.

Davos, donc, adoptera cet aigle domestique qui enrichira son parc.

— Mardi après-midi, raconte le « Messager de Montreux », M. C.-A. Trog, propriétaire en Veraye, trouvait dans sa propriété un chamois qui, descendu des hauteurs de Naye ou de Sonloup, s'était fourvoyé chez lui et courait de droite et de gauche pour chercher une issue qu'il ne trouvait pas. Il était sans doute entré en passant par dessus la balustrade, ce qu'il refit d'ailleurs, et prestement, d'un seul bond, quand il aperçut le propriétaire.

— Le tram de la ligne 22 est arrivé, jeudi soir, en feu sur la place de la Gare de Zurich. Une épaisse fumée s'échappait du véhicule et une violente odeur de caoutchouc se répandait aux alentours. Un trametot finit par reconduire la voiture au dépôt, et l'étonnement des Zurichois fut grand de voir passer à travers la ville un tram qui fumait par toutes les fenêtres.

— Le Conseil d'administration de Peter, Cailler, Kohler, Chocolats suisses S. A., a décidé de proposer à l'assemblée des actionnaires, convoquée pour le vendredi 28 mars prochain à Vevey, un dividende de 6½ pour cent (5 pour cent en 1922).

— Le roi et la reine d'Italie arriveront à Londres le 26 mai. Ils seront les hôtes des souverains anglais au palais de Buckingham et repartiront pour l'Italie le 31 mai.

**NOUVELLES LOCALES**

**Une exposition valaisanne à Zurich**

On nous écrit : C'est bien le nom que nous pouvons donner à l'exposition de peintures, de dessins et gravures, que M. Edouard Vallet fait en ce moment au salon artistique Wolfsberg, à Zurich.

A part quelques rares peintures italiennes et genevoises, tout le reste est bien valaisan, représente nos villes et nos bourgs, nos champs et nos forêts, nos paysans et nos femmes du Valais.

Il y a quelques endroits en Valais qui ont, avant tout, attiré et inspiré le génie du peintre. C'est Sion d'abord — à tout Seigneur, tout honneur — et à Sion, c'est Valère, notre pittoresque Valère qui est la vision préférée de l'artiste. Vallet a mis dans ses tableaux de Valère des couleurs et des charmes d'un impressionisme frappant, qui évoquent dans l'âme de la nostalgie de ce lieu enchanteur. Puis, c'est Savièse, avec ses côtes riantes, ses prairies et ses vignes ensolleillées. Mais c'est Vercorin avant tout qui a trouvé dans Vallet son artiste. Comme il en connaît toutes les beautés cachées, tous les chemins et sentiers, toutes les maisons, le grand chalet avec sa délicieuse chapelle et ses tilleuls en fleurs, la vieille église du village et les raccards noircis au soleil. Il nous promène à travers tout le monticule qui domine le village, ses champs de seigle et de fèves, ses rochers dénudés, ses teintes mélancoliques en automne, ses échappées sur les Alpes bernaises et le Val d'Anniviers.

Dans ses dessins et gravures, l'artiste exprime uniquement l'âme valaisanne, ses enfants au berceau, ses jeunes filles endimanchées, ses femmes dures à l'ouvrage, ses mères portant les bébés dans les bras, ses paysans au travail. Le côté mélancolique de nos mœurs valaisannes attire l'âme de Vallet. Regardez les scieurs de long, les moutons à la fontaine, le troupeau à l'abreuvoir, l'enterrement à la montagne, les hommes autour d'une tombe, la procession dans un cimetière : c'est bien la vie dure et austère de nos montagnards, leurs mœurs simples et tranquilles, leur foi vive et profonde, leurs douleurs et leurs espérances.

En parcourant le Salon Wolfsberg pendant ce mois, on se croit transporté en Valais et on revit sur les bords de la Limmat un coin de notre terre valaisanne.

Le talent d'Edouard Vallet grandit et s'épanouit au fur et à mesure qu'il pénètre plus intimement dans l'âme valaisanne. Il me semble qu'il atteint son apogée avec cette vision merveilleuse de Valère, qu'on ne peut plus oublier, qui laisse une empreinte si forte et si profonde dans l'âme du voyant.

En rentrant de la visite à l'exposition de Vallet, je me suis mis à relire la « Terre Valaisanne », de Louis de Courten, notre cher poète, hélas trop tôt enlevé à nos affections et à nos espérances, et j'ai senti vibrer chez le poète comme chez le peintre, l'âme même du Valais.

Nous sommes heureux et fiers que notre pays trouve toujours ses chanteurs et nos artistes, qui en célébrant les beautés austères de nos mœurs et de nos montagnes, nous font aimer et chérir la terre valaisanne. C\*\*

**Le concours de musique de Viège**

Nous avons le plaisir d'annoncer aux musiciens du canton que 24 sociétés, avec un effectif de 900 musiciens, se sont inscrites pour le concours des 24 et 25 mai 1924 et qu'elles se répartissent comme suit :

2 sociétés	1 <sup>e</sup> division	Harmonies
2 »	II <sup>e</sup> »	I <sup>e</sup> section Harmonies
5 »	I <sup>e</sup> »	Fanfares
6 »	II <sup>e</sup> »	I <sup>e</sup> » Fanfares
4 »	II <sup>e</sup> »	II <sup>e</sup> » Fanfares
5 »	III <sup>e</sup> »	II <sup>e</sup> » Fanfares

Nous avons également adressé une circulaire aux sociétés pour les inviter à prendre part au festival du 25 mai et avons déjà obtenu plusieurs réponses favorables. Toute société involontairement oubliée est priée de s'adresser directement au Comité cantonal, à Viège. Avec un joyeux « au revoir », aux 24 et 25 mai 1924. Le Comité cantonal.

**Cours de gymnastique.** — Aujourd'hui samedi, s'ouvre, à Sion, un cours de moniteurs de deux jours. Ce cours, dirigé par M. Ch. Bertrand, de Monthey, prési-



Mademoiselle Jane Marnac, du Théâtre des Variétés, dit : « Grâce au Savon Cadum, la peau conserve toute sa finesse et le teint sa fraîcheur. » Le Savon Cadum, préparé avec des ingrédients de tout premier choix, entretient la peau en parfaite santé et donne de l'éclat au teint.



dent du comité technique, s'annonce sous les meilleurs auspices. En voici le programme :

**Samedi, 8 mars :**  
14 h. : Rassemblement à la halle de gymnastique ;  
14 h. à 14 h. 30 : Appel, organisation, renseignements : Emile Boll ;  
14 h. 30 à 15 h. : Marche et course, étude des différents pas : Grand et Pfefferlé ;  
15 h. à 15 h. 30 : Préliminaires, exercices correctifs : Fauth et Grandmoussin ;  
15 h. 30 à 16 h. : Sauts hauteur et longueur, ex-préparatoires : Grand et Pfefferlé ;  
16 h. à 16 h. 30 : Grimper corde et perches : Faut et Grandmoussin ;  
16 h. 30 à 16 h. 45 : Jeu : Grand et Pfefferlé ;  
16 h. 45 à 17 h. : Repos ;  
17 h. à 17 h. 30 : Préliminaires, exercices d'assouplissement : Fauth et Grandmoussin ;  
17 h. 30 à 18 h. : Leviers, tirers, jets : Grand et Pfefferlé ;  
18 h. à 19 h. : Conférence médicale ;  
19 h. : Souper.

**Dimanche, 9 mars :**  
6 h. 45 : Déjeuner ;  
7 h. 30 : Appel ;  
7 h. 30 à 8 h. : Marche et course, développement de la course de vitesse, départ, arrivée : Fauth et Grandmoussin ;  
8 h. à 8 h. 30 : Préliminaires, exercices combinés : Pfefferlé et Grand ;  
8 h. 30 à 9 h. : Sauts hauteur et longueur, obstacles : Fauth et Grandmoussin ;  
9 h. à 9 h. 45 : Engins, reck, barres, cheval : Pfefferlé, Grand et Grandmoussin ;  
9 h. 45 à 10 h. : Gymball : Fauth ;  
10 h. à 11 h. : Office divin ;  
11 h. à 12 h. : Conférence sur l'organisation des cours : Fama et Boll ;  
12 h. 45 : Dîner ;  
14 h. à 14 h. 30 : Préliminaires, instruction mutuelle ;  
14 h. 30 à 15 h. 30 : Leçon type, instruction mutuelle ;  
15 h. 30 à 16 h. 30 : Gymball ;  
16 h. 30 à 17 h. : Règlement des indemnités : Em. Boll ;  
17 h. : Licenciement.

### Un concours de plantation d'arbres fruitiers

Le cycle adopté pour les concours de plantations a amené cette année le tour des trois districts inférieurs où, pour des causes diverses, l'arboriculture est relativement moins développée.

Les planteurs de la région n'ont pas témoigné d'un empressément excessif à s'inscrire. Seul Monthey a fourni un contingent appréciable avec 9 inscriptions. St-Maurice s'est contenté de 4, Entremont s'est abstenu.

Ce concours n'a donc pas eu l'importance des précédents. Le total des arbres soumis à la visite s'est élevé à 1902, dont 350 basses tiges. Les inscriptions ont été fournies par les communes de Vérossaz, St-Maurice, Massongex, Monthey, Collombey, Vionnaz et Port-Valais.

Le jury était composé de MM. François Giroud et Rézert.

Après un excellent rapport de M. Giroud, rapport qui constate que les agriculteurs bas-valaisans, favorisés sous le rapport de la production des fourrages, des céréales et du bétail, prêtent moins d'attention aux arbres fruitiers, et il a été décerné les récompenses.

**Résultats du concours**  
Maximum : 75 points.  
Minimum pour une prime : 50 points.  
71-75 1re classe et diplôme d'honneur.  
66-70 1re classe.  
58-65 2e classe.  
50-57 3e classe.

**Jardins fruitiers — Basses tiges**  
3e catégorie : de 100 à 300 arbres.  
Prime de 1re cl. et diplôme d'honneur Rithner Eugène, Monthey, plantation de 200 arbres, 71 points, 20 francs.

**Prime de 1re classe**  
Baumann Adolphe, Monthey, plantation de 150 arbres, 67 points, 15 francs.

**Vergers — Hautes tiges**  
1re catégorie : 100 arbres et plus

**Primes de 2e classe**  
Rauber Fréd., Port-Valais, 118 arbres, 60 points, 25 francs.  
Ruppen Victor, Massongex, 100 arbres, 59 points, 23 francs.

2e catégorie : de 50 à 100 arbres

**Primes de 1re classe**  
Clerc Marius, Evouettes, 72 arbres, 66 points, 23 francs.  
Werlen Alexis, St-Maurice, 65 arbres, 65 points, 22 francs.

**Primes de 2e classe**  
Magnin Hippolyte, Collombey, 51 arbres, 63 points, 20 francs.  
Vve M.-L. Bertrand, Monthey, 58 arbres, 59 points, 16 francs.

3e catégorie : de 20 à 50 arbres

**Primes de 2e classe**  
Rd chanoine Gaist, Vérossaz, 38 arbres, 64 points, 15 francs.

Parvez Jos., Collombey, 30 arbres, 64 points, 15 francs.  
Coutaz Joseph, Vérossaz, 20 arbres, 61 points, 12 francs.  
Vannay Ant., Vionnaz, 24 arbres, 61 points, 12 francs.  
Vannay Jules, Illarsaz, 30 arbres, 60 points, 11 francs.

### Le ménage de Collombey-Muraz

On nous écrit :  
Sous la signature E. L., M. Eugène Lavallaz (nous nous autorisons de ces initiales pour supprimer la particule), ancien conseiller national et ancien président de notre commune, nous somme de déclarer s'il est bien l'ancien magistrat visé dans notre correspondance au « Nouvelliste », en date du 21 février écoulé.

Nous n'avons pas l'habitude d'obéir aux injonctions de qui que ce soit, et M. Lavallaz Eugène se trompe fort s'il compte nous émouvoir par des sommations et des phrases comminatoires et même en y joignant le timbre pour la réponse.

Cependant, comme l'article incriminé a éveillé dans notre commune un intérêt fort compréhensible, et que M. Eugène Lavallaz insiste pour que la plus large publicité soit encore faite autour de son nom, nous ne voulons pas manquer l'occasion d'élever un petit monument à sa légendaire... négligence (puisque'il faut être poli).

Auparavant, nous tenons à faire savoir aux lecteurs du journal que le timbre de 0 fr. 10 que M. Lavallaz nous reproche de détenir indûment lui a été rendu et qu'il n'a jamais été dans notre intention de nous l'approprier.

En outre, une petite rectification à notre précédent article : il s'agit non pas du « Compte des Pauvres de Collombey », mais des « Comptes du village de Collombey Le dessus ».

Et maintenant au fait :  
Dans le cours de sa présidence 1897-1900, M. Eugène Lavallaz toucha pour le village de Collombey une valeur de 155 fr. 02 et l'intérêt d'une créance se montant à 40 fr., soit au total 195 fr. 02. Les folios 93 et 94 du livre de compte où devrait être enregistrée sa gestion sont restés immaculés ; mais au folio 96 dans les comptes de M. S. Wuilloud, il est dit : « Cette valeur ne comprend pas le reliquat des comptes des 4 années précédentes, présidence de M. Eugène Lavallaz, signé S. Wuilloud ».

Bien plus, au folio 102 du même livre, il est écrit : « Dans le présent inventaire, arrêté au 31 décembre 1915 (nous soulignons), ne se trouve point compris le reliquat des comptes de 1897 à 1900 ; présidence de M. Eugène de Lavallaz, signé : Riondet, président ».

En date du 17 mai 1916, M. Eugène Lavallaz fut donc invité à fournir des explications et à rendre compte de sa gestion ; seize ans de retard.

Délégué par M. le président Riondet, nous allâmes le trouver en sa gentilhommière. A nos questions, il répondit que c'était là une bien vieille histoire, que nous lui en demandions beaucoup trop, et, qu'en définitive, il y avait prescription.

M. Lavallaz faisant le mort, en date du 27 octobre 1916, M. le président Riondet le relança par une lettre qu'il termine, après un nouvel exposé des faits, par cette phrase : « Vous êtes donc redevables de ces valeurs, soit au total 195 fr. 02 que vous voudrez nous dire (sic) si vous êtes disposé à payer », suivent formule de politesse et signature.

Le jeudi 9 novembre 1916 (enfin !) M. Eugène Lavallaz, ancien conseiller national et ancien président de notre commune consentit à payer (folio 103 du dit livre), mais 195 fr. seulement au lieu de 195 fr. 02.

Ainsi, outre les intérêts de la somme pendant plus de 16 ans, soit à peu près 160 fr., M. Eugène Lavallaz a retenu 0 fr. 02. Evidemment, au point de vue légal tout ceci est rigoureusement correct, c'est très « Agent d'affaires », mais pour un gentilhomme, un Monsieur qui se pique d'aristocratiques manières...  
Voyons, Monsieur De Lavallaz, quand on habite un si beau château !  
Si vous nous faites encore l'amabilité de quelques timbres de 10 centimes, nous les porterons en compte sous la rubrique « restitution ».

Que tout cela ne nous empêche pas de maintenir que M. Eugène Lavallaz a prétendu, devant nous, invoquer la prescription pour ne pas payer cette minime somme, qu'en se plaçant au simple point de vue de l'honneur, il devait au Village de Collombey indiscutablement.

M. Parvex, président.

**La Chapelle d'Euseigne**  
Une souscription a été ouverte le printemps dernier en faveur de la chapelle en construction au village d'Euseigne, qui doucement renait de ses cendres. Cet appel à la charité se justifiait pleinement par le fait qu'il s'agit d'une grande chapelle d'un devis d'environ 50,000 francs et d'une population si durement éprouvée par l'incendie de 1917.

Déjà un bon nombre d'âmes charitables, dont la presse a publié les dons à cinq reprises, ont répondu à notre appel. Il nous est particulièrement agréable aujourd'hui de signaler, parmi les nouveaux dons reçus, celui du Chef vénéré du Diocèse, Mgr V. Bieler, doublement précieux pour nous, c'est-à-dire soit par son importance, soit par sa portée morale.

Nouveaux souscripteurs :  
S. G. Mgr V. Bieler 1,000.—  
Mayor Martin, Sion 100.—  
M. de Gottrau, avocat, Fribourg 5.—  
G. J. L., Euseigne 5.—  
Bonvin Aug., M. 5.—  
Caisse R. locale 150.—  
Banque coopérative, Martigny 20.—  
Riedmatten Augustin, Sion 10.—  
Abbé P. 18.—  
Mlle M. M. 500.—  
Un legs anonyme 500.—  
Total 2313.—

Dons en nature :  
Un crucifix (Dr Zimmermann) ; Une paire de chandeliers (Mme Ch. Georg, Genève) ; Une fenêtre ronde (M. Dapraz) ; Une chausse (C. M.).  
Que le Chef vénéré du diocèse et tous nos bienfaiteurs reçoivent nos meilleurs remerciements.

Tout don en espèce ou en nature, peut être adressé au Curé de la paroisse (Compte de chèque II c. 166).  
Hérérence, le 5 mars 1924.  
Ant. Gaspoz, curé.

### Missions des gares

Au début de l'année, des cartes artistiques étaient mises en vente par l'Association catholique des œuvres de Protection de la jeune fille. Un grand nombre de cartes retenues par les destinataires ne sont pas encore payées. Ces cartes étant mises en circulation en faveur des Missions des gares, toutes les personnes qui en détiennent encore, sont priées de vouloir bien les renvoyer au Secrétariat de la Ligue catholique des femmes, à Brigue. Si elles préfèrent les garder, elles sont instamment priées d'en verser le montant au compte de chèque II c. 475.

**SION.** — Mercredi matin est mort à Sion, frappé par une apoplexie, M. François Maret, employé au Registre foncier.

Né en 1861, à Bagnes, M. Maret suivit les écoles primaires de son village et fréquenta l'Ecole normale de Sion, où il obtint son brevet d'instituteur. Il enseigna pendant 18 ans à Châble, à Ardon et à Sierre. Puis il quitta l'enseignement et entra au service de l'Office des poursuites, à Sion ; il fut aussi huissier du Grand Conseil et du Tribunal d'arrondissement. Nommé substitut au Bureau des Hypothèques, en 1914, il était employé au Registre foncier au moment où la mort est venu subitement le surprendre.

### Incendie à Saillon

**On nous téléphone :**  
Un incendie, dont les causes sont inconnues, a éclaté à Saillon, dans la nuit de jeudi à vendredi. Deux écuries, granges, appartenant à MM. Berthouzo et Léon Roduit, cafetier, sont restés la proie des flammes. On a eu beaucoup de peine à sortir le bétail. Les récoltes de fourrage sont restées la proie des flammes.

**ST-MAURICE.** — Football. — Demain, dimanche, la première équipe du Cercle Artistique et Sportif se rend à Monthey disputer son dernier match, série A, du championnat valaisan.

Nous espérons fermement à une victoire de nos couleurs, malgré l'absence regrettable d'éléments excellents.

Tous nos meilleurs vœux l'accompagnent !  
Spec.

### MARTIGNY-VILLE. — Société de développement.

L'assemblée générale annoncée pour samedi est renvoyée au lundi 10 courant. Ce changement de date a été motivé en raison de la convocation du Conseil général de Martigny-Ville pour le

de 2600 nouveaux cas ; 10 février au 16 février, plus de 4545 nouveaux cas ; 17 au 23 février, plus de 5600 nouveaux cas.

Durant l'année 1923, on avait compté que 2150 grippés. La plupart des cantons sont atteints. On signale aussi plusieurs cas de maladie du sommeil (encéphalite léthargique).

Cependant, il n'y a pas lieu de s'alarmer. L'épidémie de grippe est bénigne, puisque, dans la semaine du 10 au 16 février, sur ces chiffres impressionnants, on n'a eu à enregistrer qu'une très infime fraction de cas mortels, soit 43 décès dus à la grippe.

**Le Comité.**  
Nous espérons que tous les membres se feront un devoir d'assister à cette importante assemblée.

**BRIGUE. — Banque de Brigue.** — Cet établissement accuse, pour 1923, un bénéfice net de 62,581 fr. 65, contre 61,213 fr. 44 l'année précédente. Dans ce chiffre n'est pas compris le report de 1922 de 4914 fr. 91. Le conseil d'administration propose un dividende de 5 pour cent sur le capital-action de fr. 1,000,000.— après la dotation statutaire au Fonds de réserve de 6258 fr. 16.

Ce dernier se montera alors à 162,379 fr. 50.

**Illiez. — Nécrologie.** — Jeudi, on ensevelissait, à Illiez, Mme Elise Défago, d'Emmanuel, pieusement éteinte dans sa 66e année, après avoir passé tous les stades de la souffrance : Depuis 1911, la défunte était alitée et pendant un long calvaire, il n'y avait pour elle, entre les longues heures du jour et de la nuit, quelques accalmies de trop courtes intermissions. Peut-être dans la dernière période, la souffrance ayant brisé tous les ressorts de sa victime. L'avait-elle immunisée ; mais que de mérites dans cette longue et patiente résignation. Si les grands hommes ne naissent que des grandes circonstances, les plus grandes souffrances pour le plus belles âmes et ici on ne sait qu'admirer de plus de la résignation de la patiente ou du dévouement surhumain déployé à ce chevet de douleur. Seule la Foi explique ces sacrifices et c'est plein d'admiration que nous présentons l'hommage de nos condoléances.  
D. A.

### Cours du change

	7 mars	5 mars
Paris	23.40	23.55
Londres	24.85	24.85
New-York (chèque)	5.77	5.77
Bruxelles	20.45	20.65
Milan	24.85	24.75
Madrid-Barcelone	70.20	72.—
Amsterdam	215.38	215.70
Berlin (le million)	—	—
Vienne	81.50	81.60
Budapest	199.—	199.—
Prague	16.70	16.70
Stockholm	150.70	150.70
Christiania	78.50	77.75
Copenhague	91.—	91.45
Sofia	4.05	4.20
Varsovie	—	—
Brigade	7.20	7.25

Le franc traverse une crise morale ; l'ambiance que lui créent les positions à la baisse et les précautions dont on s'entoure pour se couvrir d'une baisse plus profonde, lui donnent la marche hésitante d'une devise traquée ; le marché français, bien assailli par les demandes de couverture, ne joue aucun rôle en l'occurrence, si ce n'est celui de la résistance ; les coups partent des marchés étrangers.

### DERNIER COURRIER

**Le Cabinet belge**  
Bruxelles, 7 mars. — Le nouveau ministère Theunis est bien accueilli par l'opinion. Chacun reconnaît qu'il eut été difficile de trouver une meilleure solution.

### Où va-t-on ?

**Athènes, 7 mars.** — Les nouvelles de Grèce sont quelque peu déprimantes. L'inquiétude règne partout. On craint un nouveau coup d'Etat. Découragé, M. Venizelos songerait à repartir pour la France.

### A la Chambre française

**Paris, 7 mars.** — M. Poincaré a répondu aujourd'hui vendredi à l'interpellation Mandel. Il a été extrêmement brillant, ironique et mordant, ne ménageant pas ses flèches, courtoises mais acérées, à ses adversaires. Le passage à l'adresse de M. Briand a été très applaudi.

### L'avare et son trésor

**Londres, 7 mars.** — Un homme d'une soixantaine d'années qui habitait une chambre sordide dans une petite rue du quartier de Westminster, est mort de faim auprès de sa fortune. Le docteur qui a

constaté le décès, est d'avis que l'avare n'avait rien mangé depuis plus d'une semaine. Dans le tiroir de la seule table, on a découvert une cinquantaine de livres en billets de banque, un carnet de caisse d'épargne pour plusieurs centaines de livres, et pour une somme plus importante encore d'actions et d'obligations dont il n'avait pas touché les dividendes. La chambre et les effets du défunt étaient d'une saleté repoussante.

Un fait curieux est que le frère de l'avare est mort il y a trois mois dans les circonstances presque identiques. Un jour des inspecteurs de salubrité qui visitèrent son logis l'obligèrent à prendre un bain. C'était la première fois qu'il se lavait le corps depuis quarante ans, et il rendit le dernier soupir dans la baignoire...

Monsieur et Madame Chs Piota remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Les familles Bochatay-Mottiez remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathies dans le grand deuil qui vient de les frapper par la mort de M. Maurice Mottiez.

### un demi-siècle

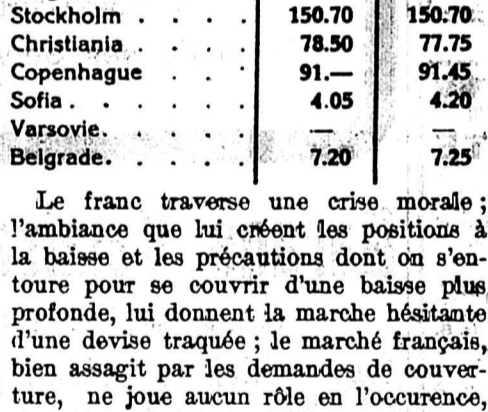
Depuis la renommée de l'émulsion SCOTT s'est maintenue. D'innombrables fortifiants de tous genres ont surgi et ont disparu pendant cette époque, alors que l'émulsion SCOTT, d'année en année, a vu pendant cette longue période s'accroître le nombre de ses amis et fervents adeptes. C'est que

### l'Emulsion SCOTT

est la seule émulsion à base d'huile de foie de morue, préparée selon l'unique procédé de SCOTT, qui obtient la plus haute valeur alimentaire par l'apport d'importantes matières, tout en étant très digestible et d'un goût agréable. La fabrication de SCOTT n'utilise que des matières de premier choix. La marque du pêcheur et le nom SCOTT garantissent la qualité supérieure et le succès du produit. *N'utilisez donc que l'Emulsion SCOTT ! Jamais une autre !*  
Prix frs. 3.— et frs. 6.—

Je pense au juge, à l'avocat,  
Usant sa voix, ses nerfs, sa vie...  
C'est désolant, mais le parle  
Que Nimrod les rétablira.

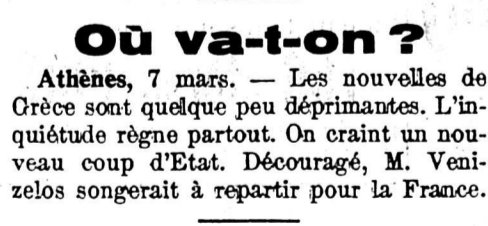
(Tobler-Nimrod, le plus fin des chocolats fondants avec biscuit au malt.) — Prix par Etui : 70 cent.



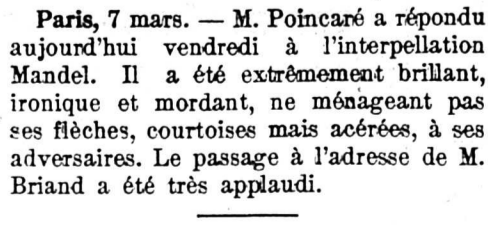
Bien pensée



Bien rédigée



Bien dessinée



Abonnez-vous au  
"Nouvelliste Valaisan"  
(Saint-Maurice) (Valais)



J'ai l'honneur de porter à la connaissance de notre fidèle clientèle de Monthey et des environs, que je viens de reprendre sous la nouvelle firme

## Frédéric Lincio

Fers & Quincaillerie  
la suite des affaires de la Maison Lincio & Gatti.

J'espère que l'on m'accordera comme par le passé, la confiance que je sollicite en donnant l'assurance que tous mes efforts tendront à la mériter.

Frédéric Lincio

**Graines fourragères**  
Magasin Lugon-Lugon  
Martigny

**ARRIVAGE**  
de jeunes mules et mulets  
de 3 à 5 ans  
Ed, Roh. Téléph. 19, Granges



Partout, à tous vents, les affiches Salubra attirent votre regard. Elles sont en papier peint Salubra, le même dont est tapissé votre intérieur, et résistent même aux intempéries, car Salubra est fabriquée avec des couleurs à l'huile, celles dont l'artiste se sert pour ses tableaux. Demandez, à titre gracieux, des échantillons que vous pourrez exposer au soleil et recurer à la brosse et à l'eau de savon.

**Papiers peints Adolphe MEYSTRE**  
Rue de la Palz 3 LAUSANNE  
Dépositaire de fabrique, donc Prix avantageux

## MESSIEURS

Nous vous avisons que nous possédons actuellement un beau choix de

# COMPLETS confectionnés

de fr. 45.— à fr. 145.—

Quels que soient vos goûts, vos moyens, vous y trouverez satisfaction quant à la coupe, qualité, et au prix. Nous vous engageons donc vivement à nous rendre visite, ne serait-ce qu'à titre de renseignements. Nous confectionnons également sur mesure.

Grands Magasins Ducrey, Martigny

# ANNONCEZ

dans les journaux. Le journal est votre meilleur collaborateur. Et surtout, ne faites rien au petit bonheur, mais demandez des devis et des renseignements sur les organes de presse. Publicitas fournit des projets pour tous genres de publicité, et en particulier textes et dessins pour annonces. Ne faites pas de publicité sans passer

par l'intermédiaire de

## PUBLICITAS

5, CORRATERIE :: GENÈVE  
et de ses Services Techniques

**Semences**  
Potagères  
Fourragères  
contrôlées  
En vente aux magasins du Parc Avicole, Sion

## FOIN

extra, pour vaches, 5 à 700 kg. à vendre. Ernest EGG à Saxon.

Si vous tousez!

et contre toutes les Affections des voies respiratoires demandez à M. BRIOL, herboriste à NYON ses renommées Tisanes Pectorales Tuberculeux, espérez!!!

Soignez-vous par les plantes médicinales, observez l'hygiène et prenez du „Centaure” puissant reconstituant Grand flacon 1 l. Fr. 6.50 Se trouve en pharmacie. M. BRIOL, seul préparateur et vente en gros.

Pour Chevaux de boucherie adressez-vous directement à la Boucherie CHEVALINE CENTRALE Louve 7 — Lausanne — H. Verrey Auto-camion. Téléphones bouch 92.59, appart. 92.60.

## Vins

Le bon fournisseur **A. ROSSA MARTIGNY** (Téléphone 81) - Assortiment de vins rouges et blancs. Importation directe Maison très connue et de confiance Se recommande

## BOUCHERIE-CHARCUTERIE BOVEY

Avenue de l'Université, 7 - Lausanne  
Viande de bœuf et vache grasse  
Rôti, le 1/2 kg. à Fr. 1.50  
Bouilli le 1/2 kg. » 1.25  
Saucisses de ménage, le 1/2 kg. » 1.25  
Saucissons mi-porc le 1/2 kg. » 1.50  
Gendarmes et cervelas à fr. 0.20 pièce



contre la toux

l'enrouement, mucosités, catarrhe, prouvent leur efficacité très particulière depuis plus de 30 ans, par 7000 attestations de tous milieux. Paquet, 50 cts. La boîte fr. 1.—  
En vente chez: Pharmacie Carraux, Monthey de Quay, Sion Zimmermann, J. Rosset, Bex G. Pasche, Bex J.-L. Glardon, Bex

On cherche pr le 1er avril

## sommelière

de café, si possible parlant 2 langues.

## jeune portier

2 filles de cuisine Offres à adresser au Journal sous K.M.

## Couture

Marie-Louise SERMONET Monthey informe le public qu'elle confectionne toujours le linge, le repare, ainsi que les vêtements et les bas.

## GRAISSE POUR CHAUSSURES

„AU BLAIREAU,”  
Conserve Assouplie Imperméabilise le Cuir  
BARBEZAT & C<sup>e</sup> Fabricants, FLEURIER

## Foin -- Paille

bottelés, offerts à des conditions très avantageuses par la Maison **Julien LOB** Fourrages en gros Lausanne Téléph 42.13 Revendeurs, prix spéciaux

## Fromage salé

1/4 gras, vieux de 5 à 10 kg à Fr. 2.— Expédition soignée.

J. Schelbert-Cahenzli

KALTBRUN (Cl. de St.-Gall.)

**Dr C. Favre**  
médecin-vétérinaire, Sion  
**absent**

reprendra ses consultations le 29 mars.

## AVIS

L'Huilerie Tornay à Martigny-Bourg, est ouverte au public, les trois derniers jours de chaque semaine.

**Huile de Noix**  
fraîche au prix du jour.

A vendre **un char**

occasion, No 13, fort. en très bon état, à prix réduit, ainsi que vente de

**graisse de char**  
tère qualité, et

**graisse à sabot**  
et huiles pour machines agricoles.

**Charles Roduit**  
Martigny

A vendre **MOTO**

2 1/4 HP Royal Enfield, peu usagée et bien entretenue: bas prix.

**Occasion**  
1 machine à coudre de cordonnier, 1 machine couturière.

S'adresser au magasin des machinos à coudre „Helvétia”, Martigny-ville.

A vendre, 2 parcelles de **vigne**

situées à l'Arzillier, de la contenance de 100 perches. S'adresser à F. Varayoud à Massongex.

On offre à vendre

## 2 vignes

situées aux Tass, à 5 minutes du village de Branson, de la contenance de 100 toises chacune environ, en fendant et Rhin. S'adresser à Moret Paul, à Bourg-St-Pierre.

## Beau domaine

de 69700 toises à vendre dans le Jura français. Terrain plat 1ère qualité d'un seul tenant. Vastes bâtiments en bon état. Pâturage communal gratuit.

Prix avec foin, paille, froment, avoine, etc. fr. 18000 suisses. Entrée de suite. S'adresser à A. AMARON, Apples, Vaud. Tél. 15.

A vendre, faute d'emploi, **une camionnette**

marque „Renault” 15 HP en bon état, transformable en bræck. S'adresser Rossi-Décaillet, primeurs, Bex.

A vendre un **buffet de cuisine**

vitré, à l'état de neuf. S'adresser à Jordan Edouard à Collonges.

A vendre, une **jolie mule**

de 3 ans, s'attelant bien au char et au bat. S'adresser au bureau du Journal sous PC.

**Bords du Léman**  
A remettre de suite ou pour date à convenir joli petit

**hôtel-restaurant**  
marchant bien, seul dans la localité. Convient à personne du métier. Bénéfices assurés. Capital nécessaire, environ fr. 25 000. Ecrire sous L426L Publicitas. Lausanne.

Tout commerçant ou industriel soucieux de ses affaires doit avoir une **Comptabilité** simplifiée et moderne  
Ecrivez à la Fiduciaire romande Martigny

## Avis

A louer à St.-Maurice, haut de la ville, un **bel appartement** de 3 chambres, cuisine et dépendances, eau, gaz, lumière électrique, libre dès le 16 avril. A la même adresse, on vendrait très

## Avis

On vendrait à St.-Maurice centre de la ville, un petit **appartement** de 3 chambres, cuisine et dépendances, eau, et lumière électrique, remis à neuf, bien situé: grandes facilités de paiement, prix avantageux. S'adresser au notaire César GROSS, banque, St-Maurice.

On prendrait en hivernage un **bon mulet**

sage, si possible avec le char, pour petits travaux. Bons soins assurés. A la même adresse, à vendre un **fourneau-potager** à deux trous, à l'état de neuf Alphonse Barman, Saxon.

## A louer

à l'av. de la Gare, Martigny, **magasin**

et **arrière-magasin** convenant pour tout commerce. S'adresser à J. Adver.

On cherche, pour secondier la maîtresse de maison, dans un domaine du canton de Vaud, famille de langue allemande, **jeune fille**

robuste et soignée, de 15-18 ans. Très bonne occasion d'apprendre à fond la bonne cuisine bourgeoise ainsi que les travaux du ménage et le jardinage. Vie de famille. Eglise catholique et réformée dans le village. Entrée le 8 avril. Offres de postulantes bien recommandées sont à adresser sous Q21574L à Publicitas, Lausanne.

Ménage à la campagne cherche **fille**

pour aider au ménage et au jardin. Offres sous P12323 M à Publicitas, Montreux.

Famille catholique cherche une **fille**

sérieuse de 18-25 ans pour aider dans le ménage et à la campagne. Offres avec gages demandés sont à envoyer à A. Briefer, Confignon, Genève.

Famille valaisanne demande **bonne à tout faire**

robuste. S'adresser au Café, 19, rue des Pâquis, Genève.

## Cuisinière

25-30 ans et **jeune fille**

bien recommandée pour service des chambres et s'occuper des enfants demandées chez Mme Marc Burgenner, Sière.

On demande de suite **jeune fille**

de 15 à 18 ans pour aider au ménage et à la campagne. S'adresser sous R. 80 R, poste restante Saillon.

On demande pour Martigny une **bonne**

connaissant bien la cuisine et les travaux d'un ménage soigné, âgée de 25 à 30 ans. Adresser offres et cert. sous chiffre OF18507V Orell-Fussli-Annonces, Sion.

## Vente de Vignes à Fully

L'hoirie des demoiselles Angeline et Josette Luder, à Sembrancher, exposera en vente, dimanche 9 mars ct, dès 14 heures, au Café Charles Grange, à Branson, les vignes qu'elle possède rière Branson, un mazot et une grange-ecurie, au dit lieu. Prix et conditions à l'ouverture des enchères.

Ch. GIRARD, notaire

## Vente d'un Mazot

Le soussigné offre à vendre son mazot sis à la Collombière, Branson, Fully, avec ou sans vigne. Pour traiter, s'adresser à Henri Busset.

## A vendre à BAGNES

M. François Excoffier offre à vendre un **mayer** sis au Tolasson, terre de Chable de Bagnes, comprenant grange, pré, pâturage et „botzat” surface env. 20000 m<sup>2</sup> Faire offres à l'avocat Maurice GROSS à Martigny-Ville.

## Garage Valaisan, Sion

Lathion, Rüfli, Pauli, propriétaires

Ateliers mécaniques

Forges

St.-Georges

INSTALLATIONS compresseurs scieries, moulins turbines, cond. d'eau forges et ateliers force électrique

Réparation d'autos, pressoirs machines et outils en tous genres

Déménagements Transport de toutes marchandises dans toutes directions Entreprise de transports: Dépôts en gare

L'Union des traitements fixes de la place de Sion met en soumission la fourniture d'environ **150 stères BOIS FOYARD** rendu franco gare Sion. Faire offres Président de l'Union, M. Matile, Sion.

On cherche pour de suite un **bon fondeur mouleur habile**

ainsi qu'un **Fabrique de Machines André BOCHUD** Bulle (Fribourg)

EUGÈNE COQUOZ, pharmacien diplômé, informe le public de Ridde et des communes environnantes, qu'il ouvrira très prochainement une

## PHARMACIE à RIDDES

Maison Henri Reuse. — Dépôt de spécialités suisses et étrangères. Exécution soignée de toutes ordonnances médicales et vétérinaires. Service de nuit assuré.



Visitez les agrandissements de notre rayon de **Ménage**  
et FAITES VOTRE CHOIX dans les **Articles de NETTOYAGE**  
en prévision de la revue du Printemps

- Brosses à récurer en bassine, **-.95**
- en tampico **1.10**
- en rizette **1.25**
- Brosses pour le linge, en tampico **-.95**
- Brosses à chaussures à cirage, **ct. 25, 20, 15**
- à décroter **ct. 60, 50, 30**
- à lustrer **ct. 96, 85, 75**
- Garniture, 4 pièces, avec brosse à habits, **1.75**
- Brosses à tapis **1.25 -.95**
- Epoussoirs, crin noir **-.95**
- Epoussoirs, article supérieur **2.75**
- Balais W.-C. **0.45 -.40**
- Balais lavoir, avec manche **-.95**
- Torchons, **-.35, -.20**

**Balais de coco la 95 ct.**

- Balais de crin noir **4.50, 3.90, 2.95**
- Balais de coton, **4.50, 2.95**
- Décrotoirs parquets, **19.50, 16.50, 14.50**

<b>SAVON</b> le double morceau 72 <sup>0</sup> / <sub>10</sub> pour la toilette et petite lessive <b>30 cent.</b>	<b>ALLUMETTES</b> le paquet de 10 boîtes <b>32 cent.</b>	<b>SAVON</b> de Marseille, la meilleure qualité, 300 grammes, les 2 morceaux pour <b>75 cent.</b>
--	---	--

EXPÉDITIONS PAR RETOUR CONTRE REMBOURSEMENT

**Au LOUVRE**  
AIGLE

**POUR REMETTRE A NEUF**

les murs et les plafonds des chambres, cuisines, corridors, etc., utilisez la



En blanc, bleu clair, gris clair, jaune clair, rose, vert clair. Le paquet de 1 kg. : 1 fr. En vente dans les Drogueries.

Seuls fabricants : A. DUMOULIN & Cie, Morges

**Peaux**

Brutes de toutes sortes sont achetées au plus haut prix du jour par la

Fabrique de Fourrures

Gros et Détail

**B. - D. BENJAMIN**  
Aven. du Tribunal-Fédéral, 2 Lausanne

Même adresse : **chamol-sage, teinture** confection et réparations de toutes fourrures.

**Le 3<sup>me</sup> tirage**

de la loterie de l'Hôpital d'Aarberg a dû être renvoyé. Il aura lieu irrévocablement le **31 mai** sans renvoi possible. Les gros lots de frs. 50.000, 20.000, 5000 etc. ne sont pas encore tirés et peuvent être gagnés par les derniers billets à fr. 1.- Hâtez-vous et faites vos commandes av. qu'ils ne soient tous vendus. Env. c. remb. par l'Agence Centr., Berne 150. pas. de Werdt



Premières cavalcades.



**VIGOR**

Pourquoi consacrer une journée entière à votre lessive? Pourquoi être encore penchée sur votre planche à laver lorsqu'arrive midi — usant vos forces à frotter? Des centaines de milliers de femmes qui avaient l'habitude de consacrer des jours entiers à leur lessive, la terminent en quelques heures, maintenant qu'elles emploient le VIGOR. Elles y font tremper leur linge pendant la nuit et le rincent à fond le matin — voilà tout.

**Pâturages pour poulains et jeune bétail**

surveillés par l'Etat de Vaud et la Confédération. Entrée **pâturage à volonté**. S'adr. à A. Dutoit, vêt., Aigle ou à Dutoit vétérinaire, Lausanne (Martheray 10).

**Le bon café se fait avec la chicorée**  
**FRANCK SPECIALE**  
qui n'est véritable qu'avec la marque moulin à café

**Motosacoche** LA MEILLEURE des Motocyclettes  
**PAUL BONZON** Représentant MONTHEY

Abonnez-vous au "Nouvelliste"

FEUILLETON du NOUVELLISTE VALAISAN 87

**Les Ombres maudites**

DEUXIEME PARTIE

XV

(Suite.)

Quelques minutes plus tard il entra au premier poste de police rencontré sur son chemin et demandait :

— Je désirerais savoir le motif de l'arrestation de Mlle Souville, la femme de chambre de M. Forneret. Où pourrais-je m'adresser, s'il vous plaît ?

— Mais, sergent, plaisanta le premier agent, on voit que vous arrivez de loin... Votre belle amie est tout simplement arrêtée comme complice de son frère : ça a été dans tous les journaux...

— Qu'est-ce que vous me chantez là !... C'est moi qui suis son frère...

— Un éclat de rire coupa la parole à Jacques...

— Faut pas nous la faire, sergent ! répartit le même agent. Tout de même elle est trop forte !... ça ne prend pas !...

— Quoi ?... qu'est-ce qui ne prend pas ?... Je parle français pourtant !... Avez-vous fini de vous f... de moi ?

— Mais on ne se f... pas de vous, sergent... Je pense plutôt que c'est vous qui voulez vous offrir notre tête. Montrez-nous votre livret, des fois que vous l'auriez sur vous.

Souville tira aussitôt de sa poche un livret propre, soigneusement enveloppé de papier bleu et le tendit à l'agent.

— A la bonne heure, fit celui-ci, Sergent Locarenne... Engagé il y a huit mois à peine... Peste !... vous avez été bigrement vite ! Aussi faut croire que vous l'avez mérité... La médaille que vous avez là en est la preuve... Mais, mon pauvre sergent faut oublier cette petite garce, voyez-vous... Vous feriez mieux de vous marier avec quelque gentille honnête fille...

— Non ! interrompit Jacques Souville, incapable de comprendre, me diriez-vous sérieusement ce qui s'est passé ?... Je vous répète que je suis le frère de Pauline Souville... son frère, entendez-vous ?... Elle n'en a pas d'autre... Ce nom de Locarenne est un faux nom.

— Quoi ?...  
— Je ne suis pas plus Belge que vous... Je m'appelle Jacques Souville, de mon vrai nom, et je vous demande...

Le changement de physionomie et d'attitude des agents arrêta les paroles sur les lèvres de Jacques...

Tous s'étaient levés, les sourcils légèrement froncés, l'air grave et hostile.

Ils échangèrent un coup d'œil entre eux.

— Si c'est exact, sergent ce que vous nous dites-là, ce sera au juge d'instruction qu'il faudra l'expliquer... Nous sommes obligés de vous garder ici, en attendant que le Parquet soit prévenu... Et pas de rouspétance, hé !

— Vous m'arrêtez aussi ?

— Pas positivement... Nous vous gardons seulement en attendant les agents de la sûreté qui ne tarderont pas à arriver avec le mandat d'arrêt...

Deux agents de carrure athlétique barraient la porte de leurs larges épaules. Les autres se tenaient prêts à leur porter main forte si le pseudo-sergent faisait mine de vouloir s'échapper.

Supposition incroyable d'abord, s'ils avaient réfléchi une seconde !... Mais la réflexion n'est point la mission des agents de police...

— Je ne comprends rien de rien à ce que vous me racontez, dit Souville, en contenant une légère envie de rire... Mais si ça n'est pas une plaisanterie, l'affaire ne sera pas longue à arranger...

— Alors il paraît que j'ai commis un crime ?... Voyons ! Quoi ? J'ai assassiné le président de la République, peut-être ?

— Pas de blagues là-dessus, s'il vous plaît, riposta dignement le plus ancien brigadier qui rendait dans son âme candide un culte de vénération tout particulier à cette vague machine à signer que nous avons le bonheur de posséder pour chef de notre Etat. Vous savez mieux que nous ce que vous avez fait... C'est égal, vous en avez un aplomb ! Voilà six mois qu'on vous cherche partout... et vous arrivez en faisant celui qui ne sait rien... Non ! Vrai ! Si je pensais jamais voir un culot pareil !...

— Ma parole, s'écria le sergent redevenu sérieux devant la gravité de l'accusation qui semblait peser sur lui, je vous jure que je n'ai pas commis de délit, ni encore moins de crime... Voilà mon livret... Regardez-le encore... Pas de punition... Des citations à l'ordre...

— Un faux est vite fait... Ou bien plus facilement encore quand on est malin !...

— Bon sang ! éclata Jacques Souville, êtes-vous donc tous idiots ?... Si je voulais passer pour Locarenne, je ne viendrais pourtant pas vous dire que je suis Souville !...

La justesse de cette observation blessa au vif les agents.

— Allons ! En voilà assez ! gronda sèchement le plus ancien. Attendez là dans le coin et taisez-vous... Un coup de téléphone et dans un quart d'heure la sûreté sera ici... Si vous recommencez à nous insulter, on vous enfermera au violon, et ce ne sera pas long !...

— Mais...

— Allez-vous vous taire ! Bougre de bougre !

Jacques Souville comprit heureusement que mieux valait ne pas essayer de s'expliquer avec ces honnêtes serviteurs de la loi.

Il recula dans l'angle de la pièce qu'on lui avait indiqué, et là, les bras croisés, examinant distraitement les diverses pancartes appendues aux murs, il attendit.

L'arrivée des agents de la sûreté ne tarda pas.

Une demi-heure plus tard, Jacques Souville était incarcéré.

Le lendemain même, dès 9 heures du matin, M. Hanrion avait la satisfaction de le voir amener dans son cabinet.

— Enfin, fit sarcastiquement le digne magistrat : nous avons le plaisir de vous tenir ! Vous ne nieriez pas, je suppose, être Jacques Souville ?

— Je n'ai aucune raison de nier, répondit le sergent, avec un sourire quelque peu railleur... Mais je me permettrai de vous donner un conseil...

C'est de relâcher le plus vite possible ma sœur, que vous avez, paraît-il, fait arrêter comme ma complice...

— Et pourquoi, s'il vous plaît ?... Prétendez-vous m'intimider par vos menaces ?

— Non, monsieur ! Je ne vous menace pas... Loin de moi cette pensée... Je veux simplement dire que mon arrestation ne peut être qu'une erreur... et dans votre intérêt même, comme magistrat...

— Je vous dispense de votre bienveillance, sergent !

Le juge fouilla dans le dossier et en retira un papier froissé et maculé, qu'il mit sous les yeux de Jacques.

— Reconnaissez-vous cela ?

Jacques Souville parcourut les quelques lignes écrites sur ce chiffon de papier et pâlit soudain.

— C'est une page de mon livret ! fit-il.

— Ah ! vous le reconnaissez ?

— Naturellement... Mais qu'est-ce que cela prouve contre moi ?

— Ce papier a été trouvé par les agents de la sûreté dans l'appartement cambriolé des Forneret.

— Oh !...

Après un premier mouvement de trouble, le jeune sergent se ressaisit.

— Je comprends que cela vous ait trompés, dit-il. Vous ne pouviez deviner que j'avais perdu mon livret... Un autre s'en sera emparé...

Un sourire d'incrédulité parfaite courut sur les lèvres du magistrat.

— Je m'attendais à cela. Vous avez l'esprit fertile en inventions. Malheureusement, vous avez exagéré... L'audace réussit souvent : mais il n'en faut pas trop cependant... L'excès, en tout, est un défaut... Nous avons des témoins contre vous...

— Des témoins ?... Pourriez-vous me les nommer ?

— Votre sœur, d'abord... Nous savons que vous aviez été plusieurs fois la voir chez M. Forneret et que vous connaissiez parfaitement l'appartement... Elle ne doute pas, elle-même, de votre culpabilité...

— C'est faux !

Ces mots éclatèrent comme un démenti injurieux dans le calme du cabinet.

— Pas de scènes, s'il vous plaît, Souville, répartit M. Hanrion, avec calme... Pas de drame !... Je ne me laisserai pas plus influencer par vos grands airs de gentilhomme offensé que par vos menaces.

— J'ai voulu dire... ce n'est pas possible ! reprit Jacques plus humblement.

— Je n'ai pas l'habitude de tendre des pièges à mes inculpés ; votre sœur sait parfaitement que c'est vous le cambrioleur de M. Forneret.

Jacques ne répondit rien. Une douleur aiguë lui poignait le cœur...

Sa sœur, sa bonne Pauline, elle-même, avait douté de lui, après ce qu'il avait fait pour elle...

Il baissa la tête, un instant accablé, deux larmes lui brûlant le coin des yeux...

Le juge d'instruction prit cette attitude pour la démolition d'un coupable aux abois...

— Nous avons encore le docteur Delesart, qui a eu le plaisir de vous rencontrer plusieurs fois depuis votre disparition.

— Je ne le connais pas.

— Naturellement... Mais il va venir et vous reconnaîtra, sans doute, lui.

— Depuis le vingt décembre de l'an der-

nier, monsieur, j'ai quitté Paris, et j'y reviens aujourd'hui pour la première fois.

— Et où étiez-vous, s'il vous plaît ?

— A la Légion étrangère, comme vous l'indique mon uniforme.

— Nous vérifierons cela...

— Je vous supplie de le faire sans retard : on pourra vous certifier, à mon corps, que je n'ai pas eu de permission depuis mon engagement... Je ne comptais pas revenir avant un an... Mais les bruits de guerre qui circulent m'ont fait penser que, peut-être, je ne reverrais plus Pauline, si je ne venais pas tout de suite... Alors, j'ai demandé une permission... Je pensais, d'ailleurs, que ma conduite, cette médaille, me ferait pardonner... tout à fait... Hélas ! je vois que Pauline a cru aussi à ces monstrueuses accusations ! Elle m'a cru capable de voler !... Elle...

Et, presque à voix basse, le malheureux Jacques ajouta :

— C'est le châtimement !...

Pendant la déclaration de Jacques Souville, le juge d'instruction réfléchissait. Vraiment l'aplomb de cet accusé était inouï... à moins que, très simplement, il ne dise que la vérité.

— Si vous dites vrai, Souville, vous ne resterez pas longtemps sous les verrous... Mais nous allons sans doute avoir tout de suite une preuve décisive contre vous...

En achevant, le magistrat appuya sur un timbre d'appel.

Un huissier se présente.

(A suivre.)

**Médicaments économiques**



Nutritifs et fortifiants

Pur, contre les maladies des voies respiratoires. A l'iodure de fer, contre les affections scorbutiques ; remplace l'huile de foie de morue. Au phosphate de chaux pour enfants rachitiques. Au fer, contre l'anémie et la chlorose. Au bromure d'ammonium, contre la coqueluche. Aux glicérophosphates, contre les faiblesses nerveuses.

**Rhumatismes**

de toute nature sont guéris rapidement et avec succès au moyen de la friction éprouvée RHEUMATOL, fr. 2.50 dans toutes les pharmacies.



### Société Suisse des Explosifs

Fabrique et Bureaux — GAMSSEN - BRIGUE (Valais)  
Télégramme: (Explosifs Brigue) — Téléphone 15

Dynamite à tous dosages  
Explos. de sûreté

Dynamite-Gomme 100% Gamsite  
Dynamite Antigal Plastamite

Mèches et Détonateurs Simplonite

TOUS ACCESSOIRES POUR LE TIR DES MINES  
Dépositaires: Victor KARLEN, Stalden — Adolphe REY, Sierre  
PEFFERLÉ & Co, Sion F. BOMPARD, Martigny M. DÉCAILLET, Salvan



### DÉLICIEUX Mélange anglais



GROS:  
**E. STEINMANN & FILS**  
72, Rue de Lyon, Genève

### Attention:

Le Bout „Sédunois“ est aujourd'hui le meilleur bout dans les cigares mi-forts Il s'en vend en moyenne 50.000 par semaine en Valais, la meilleure preuve de sa supériorité. C'est le bout le mieux adapté au goût et au climat valaisan, et le connaisseur l'exigera toujours.

### Nouvelles vitrines attrayantes

Grande Droguerie Valaisanne  
**Fessler & Calpini, Martigny-Ville**

### Incomparable Bicyclettes milit.

avec lanterne électrique pour 200 francs!  
Visitez la grande liquidation de la  
**Maison Faisant, Martigny-Ville.**

Le plus puissant **DEPURATIF** du SANG spécialement approprié à la **CURE DE PRINTEMPS** que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

### THE BEGUIN

qui GUÉRIT: dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc.  
qui fait DISPARAITRE: constipation, vertige, migraines, digestion difficiles etc.  
qui PARFAIT la GUÉRISON des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes etc.  
qui COMBAT avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte fr. 1.80 dans toutes les pharmacies  
Dépôt général: pharmacies réunies, N°58 Chaux-de-Fonds

### François Pittet & Cie

HORTICULTEURS  
Rue Martheray 5  
Téléph. 81.97  
**LAUSANNE**

Graines potagères, fourragères et de fleurs, garanties pures et de 1er choix.  
Gros et détail — Catalogue franco sur demande

### GRANDE BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Place St-Laurent, 36 — LAUSANNE

### Viande pour saler:

Devant bœuf Ire q. fr. 1.20 le 1/2 kg.  
Bouilli à fr. 1.- 1.20, 1.30 suiv. morc.

Saucisse ménage Saucisson ménage  
Fr. 1.20 le demi-kilo Fr. 2.— le demi-kilo

Graisse à fondre, 75 ct. le demi-kg.

Expédition contre remboursement. — FERNAND HUSER.

On teint chez soi à merveille tous les tissus avec les véritables couleurs „BRAUNS“

En vente à Martigny-Ville: Droguerie Fessler & Calpini; à Monthey: Droguerie P. Marclay. — Se méfier des contr.

### Pourquoi?

hésitez-vous encore à confier vos ordres de Publicité au journal le plus répandu, du fait de son tirage considérable, dans tout le Canton? Aussi bien que le plus gros commerçant, le particulier qui veut vendre, acheter ou louer, ou encore qui cherche un emploi, trouve son intérêt dans l'utilisation des petites annonces du NOUVELLISTE VALAISAN qui sont lues dans toutes les familles du Valais

### Banque Tissières Fils & Cie MARTIGNY

Nous payons actuellement

Dépôts à terme **5%**  
Caisse d'Epargne **4 1/2%**

(Autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales)

Change et toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

Pour participer au **Bénéfice** procurez-vous une

### Part Sociale

dernier Dividende

### 5 1/2%

**Banque Coopérative Suisse**  
Sierre MARTIGNY Brigue  
Capital et Réserves fr. 6.000.000.—  
Correspondants officiels de la Banque Nationale Suisse

### WIDMANN Frères

ci-devant F. WIDMANN & Cie Fabrique de Meubles

### SION

Salles à manger - Chambres à coucher  
Tapis - Rideaux - Literie complète, etc.  
Avant de faire vos achats, demandez nos nouveaux prix

Lessive gratis par l'emploi rationnel du nouveau procédé de blanchissage automatique

### PERFECTA OXYGÉNOL

supérieur et meilleur marché que les produits similaires  
PERFECTA oxygénol est constitué selon les plus récents perfectionnements de la science moderne;  
PERFECTA oxygénol lave de lui-même, sans frotter;  
PERFECTA oxygénol parfume et blanchit merveilleusement;  
PERFECTA oxygénol n'altère jamais les tissus ni les mains  
PERFECTA oxygénol est garanti sans chlorure;  
PERFECTA oxygénol de plus, est le seul produit capable de tuer tous les germes de maladie.

En vente dans toutes les épiceries  
Le paquet de 250 grammes Fr. 0.65 Le paquet de 500 grammes Fr. 1.25

**Lessive GRATIS Gardez vos paquets vides**  
Votre fournisseur, contre six paquetages, vous remettra gratis un paquet plein, de même grandeur.  
Un seul essai avec PERFECTA oxygénol non seulement vous convaincra, mais encore vous émerveillera.

Seuls fabricants: F. BONNET & Cie, Genève  
(Alcool de Menthe Américaine — Encastrique Abeille)

Nous payons actuellement contre

### OBLIGATIONS 5%

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions

### BANQUE COOPERATIVE SUISSE

Sierre Martigny Brigue  
Capital et Réserves fr. 6.000.000  
Corresp. officiels de la Banque Nationale Suisse

Fabrique de sécateurs fins

### U. Leyat - - - Sion

Le seul véritable modèle — Valais —

Entièrement interchangeable  
Avec ou sans contrefort  
Par leurs qualités, ils sont le meilleur marché et les plus pratiques  
En vente dans tous les bons magasins de fer ou directement chez le fabricant.

Succès garanti

Coutellerie fine en tous genres. Aiguillage lames pour tous modèles.

SOUTENEZ L'INDUSTRIE DU PAYS!



Sabots peu cirés, non fourrés Nos 40-48. . . 6.90  
Souliers militaires peau de veau souple, forme d'ordon, bon ferrage, la qualité, Nos 40-46 23.50  
Souliers militaires pour garçons, bon ferrage, Nos 36-39 15.90  
Souliers militaires, double semelle, bon ferrage, Nos 40-46 18.50  
Souliers militaires tiges hautes, langues à soufflet, ferrage de 1re qualité "BALLY" 21.50  
Bottines pour hommes pr. le dimanche box noir double semelle. 21.50  
Bottines pour dames, pour le dimanche, box noir, façon Derby, talon bottier, fortes semelles, Nos 36-42 18.50  
Bottines pour garçons et fillettes, peu cirés, Nos 27-29, 30-35. . . 9.50 et 10.50

Envoi franco contre rembours. à partir de 10 fr.

Demandez notre catalogue illustré Grande Cordonnerie J. KURTH, Cours de Rive, Genève

est employé dans les hôpitaux, Maternités Cliniques, et Sanatoria, etc, pratiquement reconnu par MM. les D<sup>s</sup> comme le meilleur antiseptique, microbicide et désinfectant. Pour éviter les contrefaçons exigez les emballages originaux munis de notre marque déposée. Flacon 100 gr.: fr. 1.—; 250 gr.: 2 fr. En vente toutes pharmacies et drogueries. — Gros: Société suisse d'antiseptie, Lysoform, Lausanne.

### BANQUE POPULAIRE VALAISANNE

S. A. à SION

reçoit des dépôts sur

Obligations au **5%**  
Comptes d'Epargne depuis fr. 5 **4 1/2%**  
Comptes courants à vue **3 1/2%**

PRÊTS, CHANGES aux meilleures conditions  
La Direction.

La grande VENTE populaire

### 95 cts

des Magasins  
**AU LOUVRE Aigle**  
commencera prochainement

### Obligations à 5%

de 3 à 5 ans

### Parts Sociales

Dernier dividende **5 1/2%**

### Banque Coopérative Suisse

Martigny Sierre Brigue  
Correspondants officiels de la Banque Nationale Suisse

### GÉPHALINE

de A. G. Petitat, pharm. Yverdon, reste

### l'Antinévralgique

préférée, sans effet nuisible contre:

Grippe  
Maux de tête  
Insomnies, etc.

toutes pharmacies, 1.75 la boîte.

LA FABRIQUE DE

### CLOTURES

Pichard & Cie, Bex (Tél. 81) livre toujours bien et bon marché clôtures, piquets, portails. — Demandez prix-courant gratuit

### Boucherie ROUPH

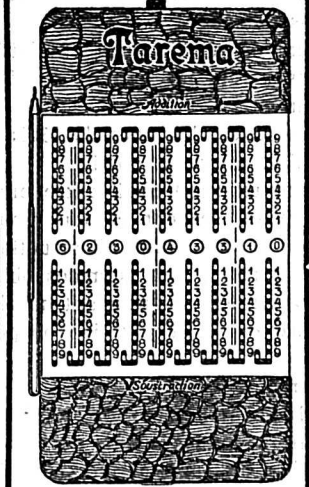
rue de Carouge, 36 bis, GENEVE

expédie contre remboursement viande de choix du pays depuis 2kg. 500 et plus

Bouilli le kg. fr. 2.30 à 2.40  
Rôti » » 2.70 à 2.80  
Graisse de rognons 1.50

### La machine

à additionner et à soustraire



coûte seulement **20 francs**  
C'est un plaisir que de faire des additions avec cette machine

Ecrivez à l'Imprimerie Commerciale, Martigny qui vous l'enverra contre remboursement par retour du courrier.

### SÉCATEUR

p. la vigne et campagne, acier angl. forgé.

Mod. suisse fr. 2.50  
» suisse fort 3.50  
» extr. fort 4.50  
» Valais soigné 6.—  
» fort 7.—  
» Neuchâtel 7.50  
» 22 cm. fort 8.50  
» Vevey 20cm. 8.—  
Le Parisien 20cm. 7.50  
» 22cm. 8.50

Catal. 1924 gratis. Rabais par quantités. Louis ISCHY & Cie, Payerne. — Réparat. et aiguissages.

Avec les

### ENGRAIS de MARTIGNY

exigés en sacs d'origine, marqués et plombés vous n'aurez que des satisfactions

### Superphosphates, Phosphazote, Engrais

complets et universels de toutes sortes

Repr. pr. le Valais: - MM. Torrione Frères & Cie - à Martigny - Bourg